

DEPARTEMENT  
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de  
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU  
1 février 2024

PUBLIE LE : 08 FEV. 2024

Délibération n°240201-2 : Autorisation de remisage à domicile d'un véhicule de service –  
Chargée d'opérations de travaux mutualisée

L'an deux mille vingt-quatre, le 1er février à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le vingt-cinq janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

**SEANCE DU 1 FÉVRIER 2024**

**PRESENTS**

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES  
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE  
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE  
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT

**CU GRAND PARIS SEINE ET  
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT  
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE  
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE  
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE  
Nelson DE JESUS PEDRO, DELEGUE SUPPLEANT

**ABSENTS EXCUSES**

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES  
DE SEINE**

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE  
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE  
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT  
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET  
OISE**

Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE  
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE  
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE  
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE  
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE  
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT  
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT  
Marc HONORE, DELEGUE SUPPLEANT  
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

**Communautés non représentées : Néant**

**Assistaient à la séance**

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys  
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<b>Communauté Urbaine</b>	:	<b>1 (10 communes)</b>
<b>Communauté d'Agglomération</b>	:	<b>1 (5 communes)</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>8</b>
<b><u>Délégués présents</u></b>	:	<b>8</b>
<b><u>Pouvoirs</u></b>	:	<b>/</b>
<b><u>Délégués comptant pour le vote</u></b>	:	<b>8</b>

**OBJET : AUTORISATION DE REMISAGE A DOMICILE D'UN VEHICULE DE SERVICE – CHARGÉE D'OPERATIONS DE TRAVAUX MUTUALISEE**

**RAPPORTEUR** : Le Président,

**VU** le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment son article L5211-13-1 ;

**VU** la circulaire DAGEMO/BCG n° 97-4 du 5 mai 1997 relative aux conditions d'utilisation des véhicules de service et des véhicules personnels des agents, à l'occasion du service ;

**CONSIDERANT** que le véhicule Peugeot 208 immatriculé CP-492-ZP est affecté aux agents d'Unilys afin d'effectuer des déplacements professionnels durant les heures de travail (réunions mensuelles de suivi d'exploitation dans le cadre des deux DSP, visites inopinées, rendez-vous avec les prestataires, réunions de chantier, rendez-vous avec les services de la CA SGBS et de la CU GPS&O, visites de site, etc.) et que tout agent des syndicats, disposant d'un permis de conduire, peut utiliser le véhicule ;

**CONSIDERANT** que le Directeur Général des Services est donc chargé de dresser la liste des agents autorisés à utiliser les véhicules de service ;

**CONSIDERANT** que, compte tenu de l'évolution de l'organigramme et des missions, et afin d'optimiser le fonctionnement du service, une autorisation de remisage à domicile de ce véhicule serait nécessaire pour la Chargée d'Opérations de Travaux Mutualisée, agent du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, qui, compte tenu de ses fonctions, est régulièrement amenée à se rendre à des rendez-vous ou réunions extérieurs sur des créneaux horaires pouvant être matinaux ou se prolonger tard dans la soirée, en particulier pour des suivis de chantiers ;

**CONSIDERANT** que l'utilisation du véhicule pour des raisons personnelles n'est pas possible, y compris le week-end ou en période de congés.

**LE COMITE,**

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

**AUTORISE** le remisage à domicile du véhicule de service Peugeot 208 immatriculé CP-492-ZP par la Chargée d'Opérations de Travaux, pour le trajet travail/domicile.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **08 FEV. 2024**

Transmis en préfecture et affiché le **08 FEV. 2024**

**Achille CHOAY**  
Secrétaire de séance

**Pour Extrait Conforme**  
  
**François DAZELLE**  
Président du Syndicat Intercommunal